

M. Wilson transmet aux Alliés la demande d'armistice de l'Allemagne

Il veut que l'ennemi soit mis dans l'impossibilité de reprendre les armes POUR LA PAIX : Pas de négociations avec le gouvernement autocratique. Démocratie ou capitulation

Les Alliés vont délibérer Le texte de la réponse à l'Allemagne

Le dialogue entre l'Allemagne et M. Wilson va prendre fin après la réponse que vient de faire le Président des Etats-Unis à la dernière note allemande.

Depuis la première note allemande M. Wilson a rédigé ses réponses sans consulter les Alliés, et ceux-ci ont tenu à respecter complètement la liberté d'appréciation et de jugement du chef de la grande République. Maintenant, les puissances alliées vont intervenir par la voix de leur gouvernement, mais en réalité sur l'avis des chefs militaires.

La parole va être en réalité à Foch. Nous pouvons être certains que ses propositions seront d'une clarté et d'une netteté absolue.

Les conditions de l'armistice exigées par les Alliés donneront des garanties sérieuses pour la paix.

L'intéressant de la réponse du Président Wilson, c'est qu'elle signifie dès maintenant au gouvernement allemand. Il dit en effet qu'il faudra que l'Allemagne soit dans l'impossibilité de recommencer les hostilités, que les gouvernements alliés devront avoir un pouvoir illimité pour sauvegarder et imposer les détails de la paix.

Ce serait pour l'Allemagne la meilleure preuve de sa sincérité que d'accepter de telles conditions, ajoute le Président Wilson. Il déclare d'ailleurs insuffisante la transformation constitutionnelle annoncée en Allemagne. Il se rend compte que le roi de Prusse est toujours le maître de l'empire. Il ne veut pas se fier à ceux qui sont restés les maîtres jusqu'à présent.

S'ils le restaient encore, militaires ou monarchiques absolus, il n'y aurait pas de négociations possibles avec eux, mais c'est une capitulation qu'on exigerait.

Voilà, si l'on peut dire, la trame même de la réponse du Président Wilson. Les gouvernements alliés, lorsque le Président leur aura transmis la demande d'armistice, se réuniront pour en délibérer et pour préparer leur réponse.

Comme nous le disions plus haut, c'est le maréchal Foch qui aura voix prépondérante. Il saura tirer les conclusions des victoires que les armées alliées ont remportées et qu'elles sont à même de remporter encore, si l'Allemagne ne veut pas dès maintenant accepter les conséquences de sa défaite.

La question de l'armistice

La question de l'armistice se trouve désormais posée, par la réponse que le Président Wilson vient de faire à l'Allemagne. Il va en saisir les gouvernements alliés. Cette question est d'ordre politique et militaire. Dans l'ordre politique, l'armistice doit être, au dire de M. Wilson, la garantie que les Alliés pourront faire valoir leurs stipulations de paix. Le Président effleure le côté militaire en indiquant que les clauses de la suspension d'armes devront rendre impossible la reprise des hostilités par l'Allemagne. Si tous les Alliés, comme il est probable, se mettent d'accord sur ces prémisses, c'est au généralissime français qu'il appartiendra de proposer les moyens propres à atteindre le but, en ce qui concerne la guerre terrestre. A l'amiralissime britannique incombera la même tâche pour la guerre maritime. Il est évident qu'on ne saurait dissocier ces deux théâtres d'opérations. Il serait assez singulier que les armées de terre se missent l'arme au pied quand les sous-marins allemands continueraient d'exercer leurs ravages.

Il est probable que les conditions de l'armistice faites à l'Allemagne seront dures. Si le prince Max a réellement exprimé le fond de sa pensée dans son dernier discours, le gouvernement allemand ne serait pas encore disposé à passer sous les fourches caudines. Il n'y aura alors qu'à laisser faire le temps et la vaillance de nos armées. En deux jours, les Britanniques engagés entre Valenciennes et le Cateau viennent encore de capturer 7.000 prisonniers et 100 canons... Français, Américains, Belges, Italiens rivalisent d'ardeur avec les Britanniques. C'est même dans l'histoire de tous les temps un rare spectacle que cet accord parfait et cette absence de grincement dans les rouages militaires d'une coalition.

Quoi qu'il en soit, que les Allemands tiennent encore le coup pendant quelques mois ou se résignent à brève échéance, il n'est pas impossible que la première armée ennemie qui bénéficie d'un armistice soit l'auto-hongroise. Du train dont vont les choses dans la monarchie napoléonienne, avec toutes ces proclamations d'indépendance émanant de comités nationaux devant lesquels le pouvoir central semble s'incliner impuissant, on se demande ce que va devenir la cohésion des troupes « impériales et royales » et si leurs chefs n'accepteront pas bientôt n'importe quel armistice, pour prévenir une désagrégation qui est fatale.

LE COLONEL DE THOMASSON

Un train Paris-Lille et retour

A partir de dimanche prochain, un train de voyageurs circulera chaque jour entre Paris et Lille.

Washington, 23 Octobre. — Le secrétaire d'Etat publie le document suivant adressé par le secrétaire d'Etat au chargé d'affaires de Suisse par intérim, chargé des intérêts allemands aux Etats-Unis :

Département d'Etat, 23 Octobre 1918.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser réception de votre note du 22 courant transmettant une communication du gouvernement allemand en date du 21 octobre et de vous informer que le Président m'a chargé de répondre à cette communication comme suit :

Ayant reçu les assurances solennelles et explicites du gouvernement allemand que celui-ci accepte sans réserves les termes de paix exposés dans son adresse au Congrès des Etats-Unis en date du 8 janvier 1918 ainsi que les principes de règlement énoncés dans ses adresses subséquentes, particulièrement dans l'adresse du 27 septembre, qu'il désire discuter les détails de leur application et que ce désir et cette intention émanent, non pas de ceux qui ont jusqu'ici dicté la politique allemande et conduit la présente guerre du côté de l'Allemagne, mais de ministres qui parlent pour la majorité du Reichstag et pour une majorité écrasante du peuple allemand ; ayant reçu aussi la promesse explicite du présent gouvernement allemand que les règles humanitaires de la guerre civilisée seront observées et sur terre et sur mer par les forces allemandes armées, le Président des Etats-Unis estime qu'il ne peut pas refuser d'étudier avec les gouvernements avec lesquels le gouvernement des Etats-Unis est associé la question d'un armistice.

Il considère qu'il est de son devoir de redire, cependant, que le seul armistice qu'il s'estimerait justifié à soumettre pour être pris en considération serait un armistice qui laisserait les Etats-Unis et les peuples associés avec eux en position d'imposer tout arrangement qui pourrait être conclu et de rendre impossible un renouvellement d'hostilités de la part de l'Allemagne.

Le Président a donc transmis sa correspondance avec les présentes autorités allemandes aux gouvernements avec lesquels le gouvernement des Etats-Unis est associé comme belligérant, avec la suggestion que si ces gouvernements sont disposés à effectuer la paix aux conditions et suivant des principes déjà indiqués, il conviendrait de demander à leurs conseillers militaires, ainsi qu'à leurs conseillers militaires des Etats-Unis de soumettre aux gouvernements associés contre l'Allemagne les conditions nécessaires d'un armistice tel qu'il puisse protéger d'une manière absolue les intérêts des peuples intéressés et assurer aux gouvernements associés le pouvoir sans limites de sauvegarder et d'imposer les détails de la paix, à quoi le gouvernement allemand a consenti, pourvu au moins qu'ils jugent un pareil armistice possible au point de vue militaire.

Si de semblables conditions d'armistice devaient être suggérées, leur acceptation de la part de l'Allemagne fournirait la preuve la meilleure et la plus concrète que celle-ci accepte d'une façon non équivoque les conditions et les principes de paix dont dérive toute l'action.

Le Président semblerait lui-même manquer de sincérité s'il ne faisait pas ressortir dans ces termes les plus fines possibles la raison pour laquelle des garanties extraordinaires doivent être exigées. Quelque significatifs et importants que semblent être les changements constitutionnels dont parle le secrétaire allemand des Affaires étrangères dans la note du 20 octobre, il ne paraît pas que le principe d'un gouvernement responsable vis-à-vis du peuple allemand ait été complètement réalisé ni que des garanties existent ou soient envisagées permettant d'avoir l'assurance que les modifications de principe et de pratique, actuellement consenties en partie, soient permanentes.

D'ailleurs, il ne semble pas que l'on ait atteint le cœur de la difficulté actuelle. Il se peut que les guerres futures aient été mises sous le contrôle du peuple allemand, mais cette guerre-ci ne l'a pas été, et c'est avec cette guerre-ci que nous avons affaire. Il est évident que le peuple allemand n'a pas les moyens de forcer les autorités militaires de l'empire à se soumettre à la volonté populaire.

Il est évident que le pouvoir qu'a le roi de Prusse de contrôler la politique de l'empire n'est pas affaibli ; que l'initiative déterminante reste encore entre les mains de ceux qui ont jusqu'à présent été les maîtres de l'Allemagne.

Estimant que toute la paix du monde dépend maintenant de la franchise dans les paroles et de la loyauté dans les actions, le Président juge qu'il est de son devoir de dire, sans essayer en aucune manière d'adoucir des mots qui peuvent paraître durs, que les nations du monde ne se fient pas et ne peuvent pas se fier à la parole de ceux qui ont jusqu'à présent été les maîtres de la politique allemande et de faire remarquer une fois de plus qu'en concluant la paix et en faisant des tentatives pour redresser les torts infinis et les injustices de cette guerre, le gouvernement des Etats-Unis ne saurait traiter qu'avec de véritables représentants du peuple allemand investis d'une autorité sincèrement constitutionnelle qui fasse d'eux les véritables gouvernants de l'Allemagne.

S'il devait maintenant traiter avec les maîtres militaires et les avocats monarchiques de l'Allemagne, ou s'il devait éventuellement avoir à traiter avec eux plus tard pour ce qui concerne les obligations internationales de l'empire allemand, il devrait exiger non pas des négociations de paix mais une capitulation. Il n'y a rien à gagner en faisant cette chose essentielle.

Acceptez, Monsieur, l'assurance renouvelée de ma plus haute considération.

Signé : ROBERT LANSING.

Les députés alsaciens lorrains au Reichstag déclarent l'autonomie insuffisante

Berne, 24 Octobre. — L'agence Wolff transmet le texte complet des déclarations faites au Reichstag dans la journée du 23 octobre par le député alsacien-lorrain Ricklin, président de la deuxième chambre d'Alsace-Lorraine.

Par une déclaration collective, les députés d'Alsace-Lorraine affirment que l'autonomie au sein de l'empire ne saurait donner satisfaction en ce qui concerne la population d'une province annexée. Cette déclaration prend d'autant plus de valeur du fait qu'elle a été lue par M. Ricklin qui, pendant longtemps, professé un parfait loyalisme à l'égard de l'empire et qui ne s'est certainement livré à cette manifestation qu'à l'instigation de ses collègues et de ses électeurs.

Voici, d'après l'agence Wolff, le texte de cette déclaration :

Le chancelier n'a pas fait la moindre allusion à ce que le gouvernement allemand attend des réformes en Alsace-Lorraine et des buts qu'il se propose en y procédant.

Berlin et Strasbourg pourraient faire tout ce qu'ils voudraient, si n'en résultait aucun changement notable dans l'état d'esprit des Alsaciens-Lorrains. En raison de l'acceptation par l'Allemagne des 14 points du programme du Président Wilson, la question d'Alsace-Lorraine est devenue une question internationale. Cette opinion semble confirmée par les déclarations du chancelier d'empire. Celui-ci a dit en effet : « La question de droit ne s'arrêtera pas devant la frontière de l'empire ».

On doit en effet admettre que lorsque sera traitée la question d'Alsace-Lorraine, on sera forcé de tenir compte du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. On doit aujourd'hui éviter tout ce qui pourrait anticiper sur la décision que prendrait librement l'Alsace-Lorraine.

Les modifications de la Constitution qui sont maintenant à l'étude semblent vouloir anticiper sur cette décision ou sont de nature à semer le trouble dans l'opinion publique.

Les députés d'Alsace-Lorraine estiment que le mandat qu'ils avaient reçu d'obtenir la pleine autonomie de leur pays est dépassé par les événements. Profonde sensation et mouvements divers.

LE KAISER aurait-il abdiqué ?

Copenhague, 24 Octobre. — D'après les bruits qui parviennent ici et qui demandent confirmation, le Kaiser aurait, le 10 octobre, signé son abdication en faveur de son petit-fils, le fils aîné du kronprinz.

Le haut commandement allemand aurait ajourné la publication de cette nouvelle afin qu'elle n'ait pas une influence désastreuse sur le moral de l'armée et de la population allemande, qui est très bas. — (Information.)

Guillaume II impossible

Stockholm, 24 Octobre. — La presse allemande, presque dans son entier, reproduit et commente passionnément, suivant les nuances qu'elle représente, un article de la Frankische Tagespost, journal socialiste de Nuremberg.

Cet article déclare notamment que le peuple allemand en arrive chaque jour davantage à la conviction que Guillaume II doit être rendu personnellement responsable de la guerre et de la situation à laquelle l'Allemagne se trouve acculée actuellement.

Ce souverain, écrit la Frankische Tagespost, qui a voulu passionnément la guerre depuis le premier jour de son règne, qui se proclamait l'instrument de Dieu, doit assister à la faillite de son organisation militaire dont il était si fier. Il faut qu'il comprenne ensuite qu'il est devenu impossible, et déjà, au sein de la nouvelle Allemagne, dont l'ère a commencé, il doit se sentir un étranger.

Quant au kronprinz, son accession au trône, en remplacement de son père, est tout à fait hors de question.

Vite et bien répondu

Bâle, 24 Octobre. — Sur la réponse du Président Wilson à l'Allemagne, la National Zeitung de Bâle dit :

Le Président Wilson a vite et bien répondu. Si jamais l'annexion de Guillaume que « Dieu soit avec lui » a été nécessaire, c'est bien maintenant.

LA POUSSEE BRITANNIQUE entre le canal de la Sambre et l'Escaut se poursuit victorieusement PLUS DE 7.000 PRISONNIERS ET DE 100 CANONS

La nouvelle poussée britannique entre le canal de la Sambre et l'Escaut a pris hier une importance encore plus considérable. En effet, tandis qu'au cours de la première journée la lutte avait surtout battu son plein à l'est de Solesmes et à l'est et au sud-est de Le Cateau, elle s'est étendue hier avec le même acharnement plus au nord jusqu'à Thiant, près du confluent de l'Escaillon dans le canal de l'Escaut.

Partout, sur ce front d'attaque de 30 kilomètres, les Britanniques ont rencontré la résistance désespérée de l'ennemi qui y avait accumulé non seulement les moyens matériels de défense, mais encore les meilleures troupes dont il pouvait disposer. Malgré cette résistance, nos alliés ont, hier encore, réalisé sur tous les points une avance sérieuse. D'une façon générale, à leur centre, ils avaient progressé de 12 kilomètres depuis leur point de départ. Ils étaient arrivés hier soir aux portes de Le Quesnoy, sur la lisière de la forêt de Mormal et à proximité de Landreches. A leur aile droite, ils bordaient complètement le canal de la Sambre et à leur aile gauche ils avaient forcé les passages de l'Escaillon et progressé de 5 à 4 kilomètres sur la rive droite de ce cours d'eau. Le bilan de victoire de nos alliés comportait plus de 7.000 prisonniers et plus de 100 canons capturés.

Plus au sud, l'armée Debeney, pour secondar les Britanniques, a aussi attaqué avec succès le secteur allemand entre Serre et Oise. Des progrès notables ont été réalisés et tout fait espérer que les efforts conjugués des Alliés ne tarderont pas à avoir de plus sérieuses conséquences.

DURE BATAILLE

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Front britannique, 24 Octobre. — Dure est la bataille. Le Boche soutient le choc des trois armées anglaises et il étale. Il donne même nettement l'impression de jouer sur l'usure. Ayant pu s'accrocher où il est, il se demande si un suprême effort, faisant illusion, ne pourrait pas le sauver du démantèlement précipité. L'histoire de ces quatre années de guerre est pleine de ces bluffs d'ennemi à ennemi. Quelle est l'armée qui, trompée par des apparences, n'a pas au moins une fois laissé tomber sa chance de porter le coup de grâce. C'est là-dessus que l'Allemand compte. Il se cramponne pour nous déconseiller de continuer l'attaque. Son espoir ne réside plus désormais que dans l'avortement de nos efforts. Il est encore homme à promettre, et nous le sommes, à tenir. C'est ce qu'il faut depuis hier, c'est la signification de sa résistance. N'insistez pas, nous crie-t-il, vous voyez bien que je tiens.

Les Britanniques, quand ils le veulent, sont de remarquables sours. Ce sont des gens qui n'entendent rien que ce qu'ils veulent.

Des combats violents partout se déroulent. A Tournai, dans le faubourg de Lille, canons et hommes nous opposent la plus violente des barrières. A Tournai toujours, le petit bois au sud du faubourg Saint-Martin change trois fois de mains et retombe dans celles de l'ennemi. A Frodmont, ayant foncé tête baissée, nous prenons 88 prolonges et caissons et 43 voitures attelées. Au nord de Valenciennes, nous nettoyons la forêt de Raismes, prenons Thiers, Auterives et plusieurs villages. Au sud de Valenciennes, sur tout le front de bataille, lutte acharnée. On le repousse. Au nord-est du Cateau nous nous mettons en demeure d'entamer un gros morceau de la forêt de Mormal. Nous avons Bouzies, nous avons les dents dans la peau de la bête, elle viendra. — Albert Londres.

COMMUNIQUE BRITANNIQUES

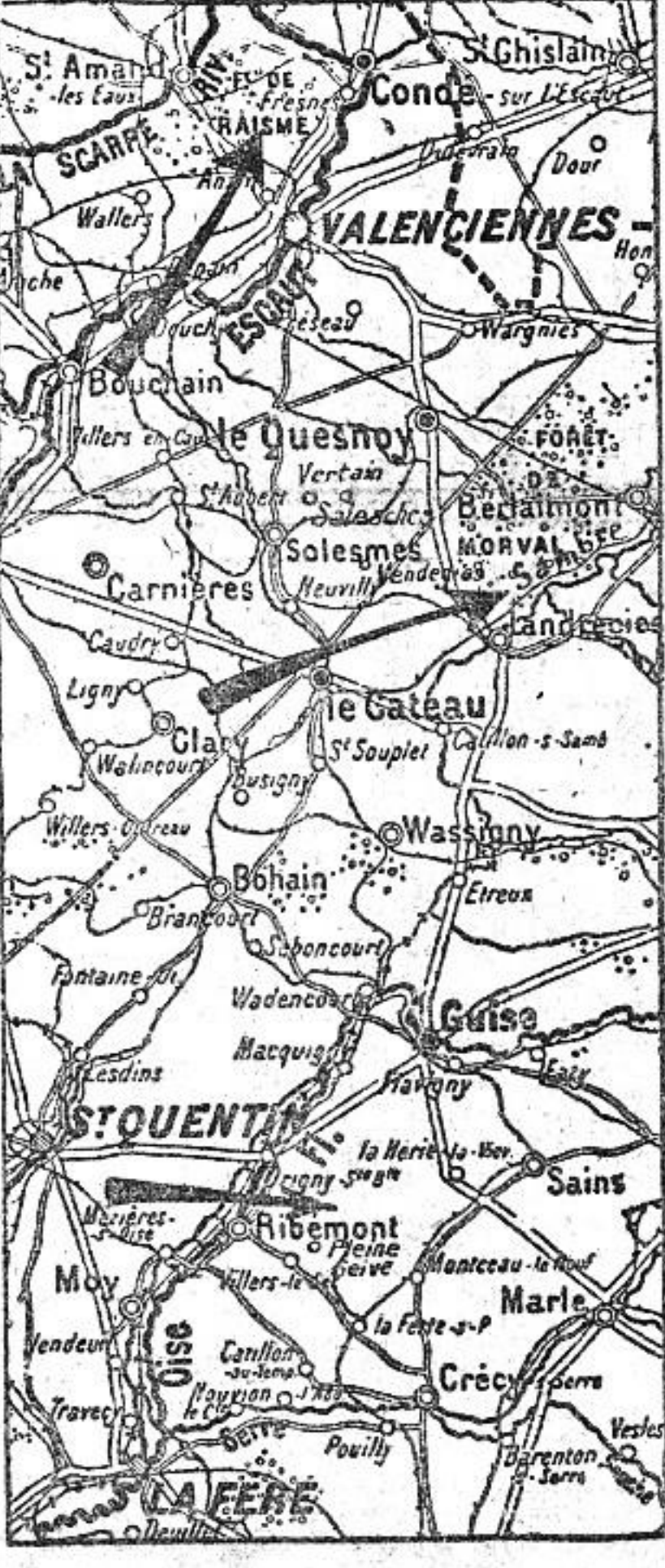
24 Octobre, après-midi.

Dans l'après-midi et la soirée d'hier, de vifs combats ont continué sur le front de bataille au sud de Valenciennes.

Nos troupes ont chassé l'ennemi du bois de Vendegies, et se sont emparées des villages de Neuville, Salesches et Beaudignies et des passages de l'Escaillon, près de cette dernière localité.

A la fin de la journée, l'ennemi, soutenu par un violent feu d'artillerie, a vigoureusement contre-attaqué en face de Vendegies ; il a été repoussé.

CE MATIN, L'ATTAQUE A ÉTÉ REPRISE SUR TOUT LE FRONT ENTRE LE



CANAL DE SAMBRE-ET-OISE ET L'ESCAUT.

Au nord de Valenciennes, nous avons chassé l'ennemi de la forêt de Raismes et capturé les villages de Thiers, Haute-Rive et Thun.

Des combats locaux acharnés ont eu lieu à l'ouest de Tournai, sans apporter de changement dans la situation.

24 Octobre, soir.

Ce matin, notre front de bataille a été étendu vers le nord jusqu'à l'Escaut à Thiant. Sur tout le front de bataille, entre le canal de la Sambre et l'Escaut, la résistance ennemie a été surmontée et nous avons continué notre avance.

De vifs combats ont été livrés en de nombreux points. A la droite, la sixième division a poussé en avant jusqu'à la lisière est du bois l'Évêque et a pris Ors. Au nord de ce point, nos troupes s'approchent des lisières ouest de la forêt de Mormal et ont pris Robertart.

An centre droit, nos troupes ont continué leur avance avec succès jusqu'aux environs du Quesnoy. NOUS AVONS PRIS LES VILLAGES DE POIX-DU-NORD ET DES TOULIERES ET AVONS PROGRESSÉ AU DELA, VERS ENGLENFONTEINE.

LE VILLAGE DE GHISSIGNIES A ÉTÉ PRIS par la trente-septième division, après un dur combat, au cours duquel l'ennemi a défendu avec acharnement les passages de l'Escaillon. Au nord-ouest de Ghissignies, nous avons enlevé les passages de la rivière à Beaudignies, qui est entre nos mains ; à cet endroit également, nous avons rencontré une résistance vigoureuse. Elle a été surmontée par des troupes néo-zélandaises qui ont capturé un certain nombre de batteries comprenant des canons de fort calibre.

An centre gauche, des divisions anglaises ont pris Ruesnes et, au nord de ce village, sont à courte distance de la voie ferrée Le Quesnoy - Valenciennes. DES COMBATS VIOLENTS ONT EU LIEU SUR LES HAUTEURS AU NORD DU VILLAGE DE BERMERAIN, QUI EST ENTRE NOS MAINS et aux environs de Vendegies-sur-Ecaillon. Dans cette localité, l'ennemi continue à résister obstinément.

A la gauche de notre attaque, des troupes anglaises et écossaises ont forcé les passages de l'Escaillon entre Verchain et Thiant, et ont enlevé les hauteurs situées à l'est. Verchain et Monchaux ont été enlevés par la quatrième division après de durs combats.

A leur gauche, la cinquième et unième division, après avoir refoulé l'ennemi de la rive est de la rivière, s'est avancée jusqu'aux abords ouest de Maing, sous un feu très nourri de mitrailleuses. Dans ce secteur, la résistance de l'ennemi a été particulièrement opiniâtre. Au cours de ces opérations, de lourdes pertes lui ont été infligées.

DEPUIS HIER MATIN, NOUS AVONS FAIT PLUS DE SEPT MILLE PRISONNIERS ET CAPTURÉ PLUS DE CENT CANONS. NOS TROUPES ONT ATTEINT LA LIGNE GÉNÉRALE CANAL DE LA SAMBRE A L'OISE, JUSTE A L'EST DU CATEAU-LISIERE OUEST DE LA FORÊT DE MORMAL-ENVIRONS DU QUESNOY - VENDEGIES-SUR-ESCAILLON-CANAL DE L'ESCAUT A MAING.

Des combats locaux ont eu lieu, aujourd'hui, dans le secteur Valenciennes-Tournai. Nos troupes ont progressé et fait des prisonniers.

COMMUNIQUE FRANÇAIS

24 Octobre, 14 heures.

Sur le front de l'Oise, nos troupes ont franchi le canal à l'est de Grand-Verly. Malgré des contre-attaques ennemies, nos éléments se sont maintenus sur la rive est.

Entre l'Oise et la Serre, la lutte a été également vive dans la région de la voie ferrée au nord de Mesbrecourt. Nous avons fait des prisonniers.

Au nord de Nizy-le-Comte, nous avons sensiblement élargi nos gains pendant la nuit.

Sur les plateaux à l'est de Vouziers, grande activité des deux artilleries.

24 Octobre, 23 heures.

Sur le front de l'Oise, nos éléments, après avoir franchi le canal, à la hauteur de Longchamps, ont progressé sur la rive est, en faisant une trentaine de prisonniers.

Entre l'Oise et la Serre, nous avons déclenché une attaque, au cours de l'après-midi. Malgré la résistance des Allemands, nos troupes ont réalisé une avance sérieuse au sud d'Origny-Sainte-Benoîte et au nord de Villers-le-Sec. A notre droite, nous avons atteint la route de Ferté-Chevresis à la ferme Ferrières. On signale plusieurs centaines de prisonniers.

Rien à signaler sur le reste du front, en dehors d'une assez grande activité d'artillerie sur les plateaux à l'est de Vouziers.

COMMUNIQUE AMÉRICAIN

24 Octobre, 21 heures.

Sur le front de Verdun, des combats locaux se sont poursuivis toute la journée. Dans la région de Bantheville, au cours d'une opération secondaire, nos troupes ont avancé leurs lignes de cinq cents mètres, atteignant la colline au nord du village et faisant cent soixante-dix prisonniers.

A la suite des engagements favorables qui se sont déroulés hier, à l'est de la Meuse, nos troupes se sont établies sur les hauteurs du bois d'Etraye.

L'action d'artillerie a continué, violente, sur tout le front, particulièrement sur la côte de Châtillon, et dans le bois des Caures.

COMMUNIQUE BELGE

24 Octobre.

Aucun événement important à signaler au groupe d'armées des Flandres.

L'armée française a accentué son avance à l'est de la Lys. Elle a atteint la route de Deynze à Courtrai, entre Peteghen exclu et Onfene et a progressé au nord de Viuche.

30 Divisions allemandes entre Argonne et Meuse

Londres, 24 Octobre. — Le correspondant militaire du Times près de l'armée américaine annonce que près de 30 divisions allemandes occupent le front restreint de l'Argonne à la Meuse.

Gand évacué en hâte

Amsterdam, 24 Octobre. — Le correspondant du Telegraaf à Sas-de-Gand annonce que l'évacuation de Gand bat son plein. Les bâtiments qui restent sont rapidement remorqués vers Selzaete.

— SOUSCRIVEZ —
A L'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION
Contribuez ainsi à la libération de notre territoire et au succès de nos armes



— Qu'avez-vous à crier ainsi ?
— T'en fais pas, on s'exerce à crier : Vive Wilson !

Les hôpitaux sont pleins dit M. Mesureur

"Mettez des affiches monstres" nous dit un docteur américain

Et la grippe continue... Elle continue à frapper des milliers de gens, à en tuer des centaines.

M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique de la Seine, nous a dit hier : Nos hôpitaux sont pleins. L'autorité militaire nous a fourni des locaux, mais peu propres à abriter des malades.

Nous avons ainsi récupéré 1.200 lits environ. Ils sont déjà occupés. Tous nos établissements ont plus de malades qu'ils n'en peuvent contenir. Il faudrait en condamner les portes pendant 48 heures pour les décongestionner un peu.

Nous avons ensuite pu nous entretenir avec un professeur de l'Université de Boston qui nous a demandé de ne pas décevoir son anonymat, il nous a fait de très intéressantes relations.

Cette "grippe" ne ressemble en rien à la grippe ordinaire. Certes, on se trouve en présence d'une épidémie très violente d'un mal non défini.

Permettez-moi une critique maintenant. Une chose m'a frappée, et a frappé également certains de mes collègues : l'absence de recommandations publiques.

Je ne parle pas des journaux qui, tous les jours, multiplient d'excellents conseils. Je parle de cet autre moyen de parler à la foule qui s'appelle l'affiche.

Pendant une épidémie si grave on aimerait voir se multiplier sur les murs de Paris des affiches, de très grandes affiches, illustrées au besoin, et portant en lettres géantes les conseils essentiels, l'avertissement salutaire, à la foule, le mot qui empêche l'imprudance. Je n'ai rien vu de pareil à Paris.

Et pourtant, il y a deux mots, me trouvant à Quimper, je me souviens d'y avoir vu sur les murs de la ville, à l'occasion de cette même grippe, de grandes affiches où la municipalité prodiguait des conseils à ses administrés. Pourquoi Paris n'imiterait-il pas Quimper ?

Pour entretenir l'épidémie

La rue Rampey est une des voies les plus animées de Paris. Les voitures de marchandes dites des "quatre-saisons" y pululent et les ménagères y circulent nombreuses. Nous avons eu l'occasion, ce matin, de parcourir la rue Rampey, vers 10 heures 1/2. Le tombereau à ordures y passait précipitamment, et nos bons Raybys, à chaque poubelle vidée, renouvelaient un nuage de poussière qui retombait sur le beurre, le fromage, la viande, le poisson, les fruits exposés à l'air.

Les personnes en respiraient leur bonne part aussi. La Ville ne pourrait-elle trouver le moyen, en ces temps d'épidémie, de faire à une heure plus matinale la cueillette des poubelles, surtout dans les voies où se tiennent des marchés ?

Appeliez un médecin

On s'est étonné, dans les hôpitaux, du nombre de malades qui arrivent. Le résultat de certaines indications que des personnes bien intentionnées distribuent, tirées de la machine à écrire, un traitement ordonné par un maître de la Médecine, et de ceux qui le possèdent croient avoir trouvé la panacée désirée. Ce traitement qui peut être bon dans bien des cas ne peut être considéré comme unique et le mieux est toujours d'appeler un médecin.

La Maison-Blanche sera rendue à l'Assistance publique

Une délégation du Conseil municipal a été reçue hier, par M. Clemenceau, auquel elle a exposé l'utilité qu'il y aurait, pour la Ville, de Paris, de rentrer en possession de l'hôpital de la Maison-Blanche qui mettrait 1.500 lits à la disposition de l'Assistance publique. La seule observation présentée par le ministre de la Guerre c'est que le transfert des malades militaires qui se trouvent à la Maison-Blanche, des études vont être faites pour leur transfert à l'hôpital de la rue de Valenciennes et du Grand Palais, et si cela est possible la Maison-Blanche sera rendue à l'Assistance publique.

Les bureaux de poste et les mesures d'hygiène

Il a été dit, ces jours-ci, que certains bureaux de poste et, en particulier, la recette principale, rue du Louvre, ne pouvaient se procurer en quantité suffisante les produits nécessaires à la désinfection des salles et bureaux. Nous avons tenu à savoir si le fait était exact. De notre enquête, il résulte que si certains désinfectants ont pu faire défaut il y a quelques jours, il n'en est plus de même aujourd'hui.

Plusieurs fois par jour, en effet, les salles réservées au public et les bureaux du personnel sont couverts d'arroses à l'aide de produits recommandés par les services d'hygiène.

Victimes de la grippe

Le docteur Amédée Vesoux, médecin à l'Hôtel-Dieu de Bouane, vient de mourir à la suite d'une grippe pulmonaire contractée au chevet de ses malades. Il était âgé de 62 ans. Un des principaux dirigeants de l'athlétisme en France, M. Edmond Etling, représentant du Comité d'Alsace au conseil de l'U. S. F. S. A. vient de succomber des suites de la grippe. Voici le nom d'une semaine, la Légion d'honneur était venue récompenser son dévouement à la cause sportive.

— Mon ami va venir vous retrouver au restaurant. Il est mon témoin. A lui naturellement, vous pourriez tout révéler. Mais je vous prie de ne souffrir mot de l'affaire à personne autre.

MARIE BONNE-ETOILE

TROISIÈME PARTIE

L'IMMANENTE JUSTICE

XXVII (Suite)

Tout doit se payer dans la vie

— Tu ne dois pas te battre avec lui, alors, — objecta Marcel au marquis.

— Au contraire, c'est une joie !... Je viens de lui donner deux gifles en public et de lui administrer une volée de boxe. J'espère lui allonger un coup d'épée. J'ai besoin de toi, et seras mon témoin.

Alors il donna au jeune ingénieur l'adresse du restaurant de la rue Royale.

— Tu y trouveras la brave comtesse de Platsac qui te mettra au courant de toute l'affaire... Je ne tarderai pas à vous rejoindre... Je vais chez un autre témoin.

Revenant au comte de Platsac qui s'écroulait en marasme, il lui dit :

— Mon cher comte, vous allez prendre ma voiture et vous rendre au restaurant, où nous avons un bon petit coin... et vous commanderez le menu à Philippe, nous serons trois, quatre peut-être...

Je commandai pour quatre... c'est prudent.

— Oui, Marcel Montier que vous connaissez...

— L'ingénieur de Dalbrun.

L'origine de la grippe dans l'armée

Comment elle a été suivie et combattue

Au cours d'une enquête que nous avons faite dans les milieux officiels, nous avons pu trouver une personne particulièrement bien renseignée et qui nous a donné les détails suivants sur l'origine de l'épidémie actuelle de grippe et sur les mesures prises par le service de Santé militaire.

— Vous croyez peut-être que la grippe ne sévit parmi nous que depuis quinze jours ou un mois ; détrompez-vous, car j'ai la preuve que le premier cas de grippe signalé au service de Santé s'est produit à Fontainebleau, en mai dernier.

Aussitôt, plusieurs foyers se sont formés mais l'épidémie fut alors tout à fait anodine.

Malgré cela, le service de Santé militaire s'en émut et commença à prendre les mesures nécessaires. Il signala le fait à tous les directeurs de régions et leur demanda de le tenir au courant chaque fois qu'un cas nouveau serait constaté.

C'est ce qui lui permit, d'ailleurs, de se rendre compte que pendant la période suivante, juin-juillet, l'épidémie subsistait toujours alors que beaucoup de personnes la croyaient complètement disparue.

Dès le mois d'août, des cas graves avec complications pulmonaires furent signalés ; aussitôt des médecins inspecteurs partirent pour se rendre compte de ce qui était à craindre. En même temps, toutes les mesures nécessaires de prophylaxie, d'isolement, etc., étaient prescrites.

D'innombrables cas de peste étant en même temps signalés au Sénégal et beaucoup de Sénégalais venant en France, une surveillance spéciale fut établie autour de ces hommes et on parvint à empêcher la peste d'entrer chez nous.

Mais un autre danger nous menaçait ; les prisonniers rapatriés d'Allemagne par la Suisse, nous apportaient la grippe qu'ils avaient contractée dans l'un ou l'autre de ces pays. Aussitôt le service de Santé demanda l'arrêt des rapatriements et prescrivit l'isolement des grippés revenus d'Allemagne. On empêcha tout contact entre eux et la population.

À la fin du mois d'août, une conférence de tous les directeurs de région ou lieu ou sous-secrétariat du service de Santé et de nouvelles mesures prophylactiques furent édictées. Vers le milieu de septembre une nouvelle conférence réunie MM. Mourier, Mesureur, Brisac et des médecins tels que le docteur Roux, des représentants du G. G. Q., etc. On décida toutes les mesures d'isolement, de prophylaxie que vous connaissez, ainsi que des mesures de surveillance constante ; visite des hommes dans les chambrées, etc. ; jusqu'aux trains de permissionnaires qui ont été désinfectés, précaution qui, permettez-moi de vous le dire en passant, ne semble guère avoir été prise dans le Métro. Cependant, il n'est pas difficile de se procurer des désinfectants.

Des taxis-autos pour les médecins

En raison du surmenage dont les médecins sont actuellement l'objet, M. Henry Evengren, commissaire général aux essences et combustibles, a décidé de mettre temporairement à la disposition du préfet de police un supplément de deux litres et demi d'essence par taxi-auto. Ce carburant devra être réellement utilisé pour le service médical de jour et de nuit de la population parisienne.

Le Congrès radical-socialiste félicite les armées et le gouvernement

A l'issue des travaux du Congrès, l'adresse suivante a été votée :

"Le Congrès du parti radical et radical-socialiste adresse aux armées de la République et aux armées victorieuses l'hommage de son admiration et de sa gratitude.

Il salue avec une émotion profonde la libération des territoires envahis et la certitude de la libération de tout le sol souillé par l'occupation allemande.

Il proteste avec indignation contre les procédés inhumains et criminels d'une année de désolation à jamais aux yeux du monde civilisé, et qui pourtant n'ont pu avoir raison ni de la confiance ni de la fermeté d'âme des vaillantes populations qui en furent les témoins ou les victimes.

Puis après un hommage rendu au gouvernement de la République et à l'effort des commissions parlementaires et des félicitations au ministre de la Guerre pour avoir porté au plus haut degré les hautes vertus combattives de la démocratie en armées, il conclut :

"Remettant ainsi aux mains victorieuses par le Président Wilson, il déclare qu'il n'acceptera qu'une paix capable, par sa réparation intégrale du droit, par la libération des peuples opprimés, par la triomphante des démocraties et par le triomphe des crimes atroces responsables de la guerre et par l'organisation de la Société des Nations, de préserver à jamais l'humanité contre le retour de nouvelles catastrophes."

Un accord anglo-américain

Londres, 24 Octobre. — D'après un récent accord conclu entre l'Angleterre et les Etats-Unis, l'effort américain en matière de construction navale se portera principalement sur les vaisseaux de guerre, qui seront fabriqués suivant la méthode du "standard", c'est-à-dire en série. L'effort de la Grande-Bretagne, par contre, se portera sur les bâtiments marchands.

— Mon ami va venir vous retrouver au restaurant. Il est mon témoin. A lui naturellement, vous pourriez tout révéler. Mais je vous prie de ne souffrir mot de l'affaire à personne autre.

DERNIÈRE HEURE

DESILLUSION à Berlin

Bâle, 24 Octobre. — On mande de Berlin : Les déclarations si nettement hostiles au gouvernement allemand faites hier au Reichstag par M. Ricklin, député alsacien, produisent en Allemagne une vive impression dont la *Strassburger Post* se fait l'écho :

Une grande partie de la presse est sous l'impression accablante des déclarations de M. Ricklin, qui provoquent une surprise d'autant plus grande qu'elles sont en contradiction complète avec les discours qu'il a prononcés pendant la guerre comme président de la deuxième chambre d'Alsace.

Après ce qu'on avait en secret espéré, ces dernières semaines, les déclarations de M. Ricklin ont été une douloureuse désillusion à Berlin.

Le Reichstag approuve le chancelier du Kaiser

Bâle, 24 Octobre. — On mande de Berlin : Le Reichstag a voté par 195 voix contre 52 et 23 abstentions une motion de confiance en faveur du chancelier, déposée par les partis de la majorité.

Nota. — Le Reichstag comptant 397 membres, il semble qu'une erreur se soit glissée dans la transmission du télégramme.

La situation en Hongrie devient tragique

Wekerle démissionne

Bâle, 24 Octobre. — On mande de Budapest : Au cours de la séance de la Chambre pendant le discours du comte Karolyi, des députés ont remis à l'orateur une dépêche que celui-ci a lue.

Cette dépêche disait que les soldats croates du 79^e d'infanterie avaient pénétré dans la caserne des hussards, à Fiume et avaient désarmés les soldats ; les documents étaient destinés à la police étaient prisonniers ; la police municipale était réduite à l'impuissance ; la gare était occupée et les voies détruites.

Le gouverneur a demandé des secours. La séance a été interrompue. De nombreux députés de l'opposition se sont rendus dans les salons ministériels et ont réclamé la démission immédiate du gouvernement. Le comte Apponyi et le comte Andrássy ont intervenu dans le même sens tout en exhortant au calme.

Le docteur Wekerle a déclaré qu'il ne se considérait plus comme qualifié pour diriger les affaires. Il proposerait au roi un gouvernement composé des représentants de tous les partis de la Chambre et éventuellement de personnalités extra-parlementaires. Ces paroles ont été accueillies par des applaudissements prolongés sur les bancs de l'opposition. — (Havas.)

Les espoirs nationaux du Danemark évoqués au Rigsdag

Copenhague, 24 Octobre. — Au cours d'une réunion commune à huis clos des deux Chambres du Rigsdag, M. de Scavenius, ministre des Affaires étrangères, a fait un exposé général de la situation étrangère.

Après discussion, la motion suivante a été votée :

"Les membres du Rigsdag, après avoir entendu l'exposé du gouvernement, insistent aujourd'hui comme auparavant pour qu'une égale neutralité envers toutes les puissances forme la seule base de la politique du Danemark et déclarent que le peuple danois, pour la réalisation de ses espoirs nationaux, compte sur la juste exécution du principe national reconnu par les deux groupes de belligérants, à savoir le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes."

Modification du régime fiscal des actes d'avances sur titres

M. Klotz, ministre des Finances, a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi modifiant le régime des droits de timbre et d'enregistrement auxquels sont assujettis les actes d'avances sur titres.

Le projet prévoit la suppression de timbre et d'enregistrement gratuits sous actes d'avances sur titres de fonds d'Etat français ou valeurs émises par le Trésor français. Les actes d'avances sur toutes autres valeurs supporteraient un droit de timbre proportionnel de 0 fr. 35 par 100 francs et seraient dispensés de l'enregistrement dans un délai déterminé. Lorsque cette formalité serait requise, elle donnerait lieu à la perception d'un droit de 1 % sans décimes.

Le régime proposé sera éminemment favorable aux petites avances pour lesquelles il réalisera un dégrèvement notable, il constituera un avantage nouveau très appréciable donné aux souscripteurs des emprunts de la Défense Nationale.

A travers Paris

Vol de fûts de pinard

Un restaurateur de l'avenue Trudaine avait reçu livraison de quatre demi-pièces de vin qu'il fit aligner sur le trottoir devant sa porte. Lorsqu'il jugea le moment opportun de les descendre à sa cave, il constata que trois demi-pièces avaient disparu.

David Dorsey le reçut donc dans son cabinet de travail.

Il vint au-devant de lui les deux mains cordialement tendues.

— Vous avez, cher ami, quelque chose de grave à m'apprendre... un nouveau malheur, hélas !

Pardon, un grand bonheur, mais cependant quelque chose de très grave.

Rassurez-moi, je vous écoute ?

— J'ai promis de ramener ici Marie. Je tiendrai ma promesse.

C'est impossible maintenant ?

— Non, mais les circonstances ont fait empêcher de le faire.

Comment cela ?

— Marie a été assassinée !

Marie assassinée ! Oh ! pauvre Blanche... malheureuse mère !

— Permettez-moi d'achever... Elle a été assassinée, mais Dieu n'a pas permis que ce crime fût complet.

— Elle n'est que légèrement blessée.

— Grâce soit rendue au ciel... Mais... Marie... Où est-elle ?

— En ce moment, elle est en traitement chez moi... où nous pourrions aller la voir quand il vous plaira... Et comme il n'y a plus à présent de ménagements à garder, M. Dorsey peut apporter à sa fille ses soins et ses caresses de mère qui activent la guérison.

De Varelles fit alors à David Dorsey le récit des événements, sans cependant dire quel rôle il avait joué dans cette affaire.

Il raconta seulement en toute son exactitude la scène qui venait de se passer chez la veuve du Cap.

CE QUE DIT LA PRESSE

LA RÉPONSE DE WILSON

Le Figaro (M. Alfred Capus) : En définitive, la réponse contraind l'Allemagne à capituler ou à avouer la plus méprisable faiblesse de l'histoire.

De l'Homme Libre : Maintenant, il est temps de sortir des dangers de la conversation à deux ; le Président Wilson cesse d'être un médiateur et redevient le chef de gouvernement d'un grand pays. Aussi bien il n'y a plus place pour la discussion.

De la Petite République : Aussi bien, tant de conditions précises équivalent en fin de compte à imposer une véritable reddition et d'ailleurs le Président Wilson, estimant qu'il n'y a rien à gagner en taisant cette chose essentielle, ne se cache pas devant le rôle du mot et déclare tout net qu'il s'agit de la capitulation.

De l'Homme Libre : Ainsi, c'est Foch qui, après avoir consulté ses collaborateurs les grands chefs alliés, aura le dernier mot. Nous n'avons aucune inquiétude ; nous savons d'ores et déjà que sa réponse assurera notre droit tout entier.

De la Victoire (M. Gustave Hervé) : Le Président Wilson avertit l'Allemagne qu'il faut qu'elle s'attende à ce que les conditions de la paix soient assues dures pour la liquer au cas où elle voudrait ergoter après, sur l'exécution des conditions de paix. C'est la partie la plus nette, la plus catégorique, la plus satisfaisante de sa réplique.

De la Lanterne : Après un instant de recueillement, le Président des Etats-Unis a fait à la dernière heure allemande la réponse que lui dictait son devoir.

De l'Echo de Paris (Perrinax) : La discussion doit rester purement militaire entre l'Allemagne et notre alliance. Nous discuterons la paix future avec Washington. Avec Berlin, nous discuterons que la capitulation. Toute confusion des deux sujets ferait les affaires de nos ennemis.

De l'Événement (M. Pierre Bertrand) : Il n'y a qu'un mot qui rende notre sentiment à l'égard de la réponse du Président Wilson. Elle est parfaite.

De la Libre Parole (M. Joseph Denais) : Nous sommes d'accord avec le Président Wilson. La parole est à l'Allemagne.

LA CHAMBRE VOTE 33 millions de crédits supplémentaires dont 24 pour les fonctionnaires

La Chambre a consacré sa séance d'hier à l'examen d'un chèque de crédits supplémentaires sur l'exercice 1918, s'élevant à 33 millions dont 24 environ affectés à l'amélioration du traitement des fonctionnaires.

Après de nombreuses interventions, le projet a été ratifié. Divers relèvements de crédits ont été décidés. C'est ainsi qu'on a voté sur la proposition de M. Klotz, ministre des Finances, une somme de 612.000 francs devant profiter aux petites perceptions rurales ; à la demande de M. René Besnard, 50.000 francs supplémentaires pour le personnel départemental de l'enregistrement ; sur l'initiative de MM. Pasqual et Chaumet, 75.000 francs pour les douaniers ; enfin, à la demande de M. Lenoir, 500.000 francs pour le personnel ouvrier des manufactures de l'Etat.

Les habitations à bon marché

Au début, M. Colliard, ministre du Travail, a déposé un projet sur le crédit ouvrier et les habitations à bon marché.

On a voté ensuite sans débat : un projet adopté par le Sénat sur l'audition des procédures civiles, des témoins mobilisés, et une motion chargeant la commission du travail, de déposer à bref délai un rapport sur une législation internationale du travail dont les principes pourraient être insérés dans le traité de paix.

Cet après-midi : interpellations.

— Depuis longtemps je voulais griffer ce forban. C'est fait !... Je me bats avec lui. Dorsey s'écria :

— Un duel ! Mais vous ne pouvez vous battre avec cet homme, avec cet assassin ! C'est lui qui rend l'honneur que de croiser le fer avec lui.

Et en pur Américain, il ajouta :

— Un coup de revolver serait suffisant pour nettoyer la société de sa présence.

— Je le sais... mais cet homme a osé se déclarer le fiancé de Madeleine... Madeleine que j'adore, qui est ma fiancée à moi... et je veux le châtier de cette impudence... avant que la justice s'empare de lui... C'est pour moi que je me bats, pour ma satisfaction. C'est aussi pour Madeleine.

David Dorsey serra la main du marquis.

— Dans mon pays — dit-il — nous croyons encore en Dieu... et nous avons une foi aveugle en la justice. Nous ne pratiquons pas le duel... comme vous... mais je prierais Dieu pour vous, qui avez le bon droit.

Puis il dit à de Varelles qu'il allait tout doucement préparer sa femme à apprendre cet événement... Si sa santé, ses forces le lui permettaient, dans la journée, il la conduirait auprès de sa fille.

Gilbert passa ensuite chez un de ses amis, lui demanda de le seconder.

Puis, avec ce témoin, un capitaine, il alla retrouver Marcel et l'extraordinaire comte de Platsac au restaurant.

Le comte était en train de démanteler à Marcel la botte de Platsac et de lui faire voir comment, avec cette botte terrible, in-

AU SÉNAT

Sur le rapport de M. Cazeneuve, le Sénat adopte un projet de loi tendant à modifier l'organisation du service de l'enseignement technique et de l'enseignement professionnel.

Le Sénat vote ensuite la création d'une école nationale professionnelle d'industrie et de commerce à Epinal, puis une proposition de loi ayant pour but de remplacer, pendant la durée de la guerre, les lois et règlements concernant actuellement le sauvetage des épaves.

Le Sénat s'ajourne au 7 novembre.

UN MEETING DE CHEMINOTS

Plus de trois mille cheminots se sont réunis hier soir pour protester contre le retard apporté dans l'attribution d'une indemnité de vie chère de 5 francs par jour à tout le personnel des chemins de fer.

Après avoir entendu MM. Bidegaray, secrétaire de la Fédération nationale des cheminots, Thiers, Segregat, Sorbelle et Levigère rendre compte de leur démarche faite dans la matinée au ministère des Travaux publics, d'où ils avaient rapporté la promesse formelle de recevoir les cent sous demandés, avec effet rétroactif à dater du 1^{er} juillet dernier, un ordre du jour fut voté. Ce jour même, une décision immédiate des pouvoirs publics et demande à la Confédération générale du travail d'intervenir pour obtenir la libération de militants syndicalistes emprisonnés.

Suppression temporaire de trains directs et diverses restrictions sur le chemin de fer de Paris à Orléans

Les trains directs d'après seront suspendus pendant la période du 25 octobre au 4 novembre inclus.

a) de jour :

AR. 85 Centre Paris et Quimper, avec haltes toutes les stations de Nanteau à Savenay ; AR. 86 Centre Paris et Tours ; AR. 87 Centre Paris et Bordeaux ; AR. 88 Centre Paris et Montauban ; AR. 89 Centre Paris et Moulins ;

b) de nuit :

DS. 60 Centre Paris et Saincaize.

Pendant cette période, les voyageurs ne seront admis dans les trains directs maintenus que pour des parcours n'excédant pas 100 kilomètres les parcours minimaux des trains directs. Pour un parcours minimum de 100 kilomètres quand aucune condition de parcours n'est actuellement prescrite. En outre, dans les trains directs, il ne sera admis aucun excédent de bagages sur les poids admissibles en franchise de 30 kilos et de 20 kilos (enfants transportés à moitié prix).

Par ordre de l'autorité supérieure, tous les services de wagons-lits et de wagons-restaurants sont supprimés dans les trains directs maintenus en circulation.

et sur les chemins de fer du Midi

En raison de l'état sanitaire du personnel de la Compagnie et des besoins des transports de matériel, les trains A1 de Bordeaux à Cette ; B4 de Cette à Bordeaux ; A7 de Montauban à Toulouse ; B6 de Toulouse à Montauban ; 7 de Toulouse à Hendaye ; 54 d'Hendaye à Bayonne ne circuleront pas du 25 octobre au 4 novembre inclus.

On le devine, On l'entend,

On a conscience qu'il vous épie, et cependant, il demeure toujours invisible...

Renseignements commerciaux

MARCHE DE LA VILLETTE

	Entrée	Direct	Extérieur	Extérieur
	la Villette	la Villette	la Villette	la Villette
Bœufs	1.050	...	...	...
Vaches	800	...	...	...
Taureaux	100	...	...	...
Veaux	1.150	...	...	...
Moutons	11.010	...	...	...
Porcs	3.400	...	...	...

LA CHAMBRE VOTE 33 millions de crédits supplémentaires dont 24 pour les fonctionnaires

La Chambre a consacré sa séance d'hier à l'examen d'un chèque de crédits supplémentaires sur l'exercice 1918, s'élevant à 33 millions dont 24 environ affectés à l'amélioration du traitement des fonctionnaires.

Après de nombreuses interventions, le projet a été ratifié. Divers relèvements de crédits ont été décidés. C'est ainsi qu'on a voté sur la proposition de M. Klotz, ministre des Finances, une somme de 612.000 francs devant profiter aux petites perceptions rurales ; à la demande de M. René Besnard, 50.000 francs supplémentaires pour le personnel départemental de l'enregistrement ; sur l'initiative de MM. Pasqual et Chaumet, 75.000 francs pour les douaniers ; enfin, à la demande de M. Lenoir, 500.000 francs pour le personnel ouvrier des manufactures de l'Etat.

Les habitations à bon marché

Au début, M. Colliard, ministre du Travail, a déposé un projet sur le crédit ouvrier et les habitations à bon marché.

On a voté ensuite sans débat : un projet adopté par le Sénat sur l'audition des procédures civiles, des témoins mobilisés, et une motion chargeant la commission du travail, de déposer à bref délai un rapport sur une législation internationale du travail dont les principes pourraient être insérés dans le traité de paix.

Cet après-midi : interpellations.

— Depuis longtemps je voulais griffer ce forban. C'est fait !... Je me bats avec lui. Dorsey s'écria :

— Un duel ! Mais vous ne pouvez vous battre avec cet homme, avec cet assassin ! C'est lui qui rend l'honneur que de croiser le fer avec lui.

Et en pur Américain, il ajouta :

— Un coup de revolver serait suffisant pour nettoyer la société de sa présence.

— Je le sais... mais cet homme a osé se déclarer le fiancé de Madeleine... Madeleine que j'adore, qui est ma fiancée à moi... et je veux le châtier de cette impudence... avant que la justice s'empare de lui... C'est pour moi que je me bats, pour ma satisfaction. C'est aussi pour Madeleine.

David Dorsey serra la main du marquis.

— Dans mon pays — dit-il — nous croyons encore en Dieu... et nous avons une foi aveugle en la justice. Nous ne pratiquons pas le duel... comme vous... mais je prierais Dieu pour vous, qui avez le bon droit.

Puis il dit à de Varelles qu'il allait tout doucement préparer sa femme à apprendre cet événement... Si sa santé, ses forces le lui permettaient, dans la journée, il la conduirait auprès de sa fille.

Gilbert passa ensuite chez un de ses amis, lui demanda de le seconder.

Puis, avec ce témoin, un capitaine, il alla retrouver Marcel et l'extraordinaire comte de Platsac au restaurant.

Le comte était en train de démanteler à Marcel la botte de Platsac et de lui faire voir comment, avec cette botte terrible, in-

Trafic d'influence

Après une longue enquête, M. Morand, juge d'instruction, vient de clore une information pour trafic d'influence contre un nommé Albert Roux, demeurant rue Gay-Lussac.

Celui-ci, qui prétendait avoir contracté des relations avec des hommes politiques, avait en fait été présumé par ses concubines dans des comités, se disait en situation de faire obtenir suris, décorations et avancements. Roux, qui a reçu des sommes d'argent pour ces interventions, comparaitra devant la police correctionnelle.

50 CENTIMES LA LEÇON D'ANGLAIS

pour Correspondance — Ecole FIGUET, 55 rue d'Alsace à Paris.

Les Épreuves de Sélection de 1918

Maisons-Laffitte, 24 octobre. — Un critérium des produits combattants les conditions de deux de poules de Longueur — le prix Noailles et le prix Daru — figurant au programme de cette quatrième journée des épreuves de plat sous le nom de Prix de Naudarville ; il en a formé le principal intérêt.

Prix de la Lorie (2.200 fr., 1.000 m.). — 1. Muette II, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 2. Muette III, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 3. Muette IV, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 4. Muette V, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 5. Muette VI, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 6. Muette VII, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 7. Muette VIII, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 8. Muette IX, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 9. Muette X, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 10. Muette XI, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 11. Muette XII, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 12. Muette XIII, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 13. Muette XIV, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 14. Muette XV, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 15. Muette XVI, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 16. Muette XVII, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 17. Muette XVIII, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 18. Muette XIX, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 19. Muette XX, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 20. Muette XXI, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 21. Muette XXII, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 22. Muette XXIII, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 23. Muette XXIV, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 24. Muette XXV, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 25. Muette XXVI, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 26. Muette XXVII, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 27. Muette XXVIII, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 28. Muette XXIX, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 29. Muette XXX, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 30. Muette XXXI, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 31. Muette XXXII, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 32. Muette XXXIII, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 33. Muette XXXIV, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ; 34. Muette XXXV, à M. O. Gauthier (M. Gauthier) ;